



ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 3222 Election d'une juge assessesse ou d'un juge assesseur au Tribunal administratif de première instance, spécialisé en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique pour statuer en matière de constructions (pris en dehors de l'administration) (entrée en fonction immédiate)

Les candidatures doivent être accompagnées :

1. un curriculum vitae
2. une déclaration relative à l'art. 24, al. 4 LEDP - A 5 05

Les candidates et candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature :

3. une copie d'une pièce d'identité suisse
4. une attestation de résidence avec droits civiques (délivrée par l'OCPM ou la commune de résidence) ou une copie de la dernière carte de vote
5. un certificat de bonne vie et mœurs
6. une attestation de l'office des poursuites
7. une attestation de l'office des faillites
8. une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ - E 2 05)
9. un document attestant d'une spécialisation en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 27 mai 2026 à midi (clôture de l'inscription)**.

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **4 et 5 juin 2026**.

Le sautier:
Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 12 mai 2026

Copie: Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

INSCRIPTION

Nom, prénom :

Date de naissance : Parti politique :

Domicile :

.....

Profession : Tél. portable :

Tél. prof. : Tél. privé :

Signature : E-mail :